



Prêt immobilier accepter et refuser

Par **Blaser bertrand**, le **15/11/2016** à **21:24**

Mon prêt à été accepté par ma banque, j'ai versé 5%, versement fait au notaire chez qui j'ai signé l'acte de vente en juillet ... je paie une assurance sur le prêt depuis l'accord de la banque ! Je devrais faire un versement fin décembre suite à l'appel de fonds du vendeur. Et la ma banque me demande de remonter le dossier car le délai de 5 mois à passer ! C'est légal ? Que dois-je faire ?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...

Par **Visiteur**, le **15/11/2016** à **22:32**

C'est possible, quelle est la date de votre offre de prêt ?
Relisez là, cette précision doit y figurer !